

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/2026/0124/119 ces. du 7 septembre 2026 du **Ministre du Travail** accorde à l'entreprise SA STEFFEN SALAISONS l'autorisation pour la cessation d'activités des installations de production de froid à Hagen, Jeckelgaass, 1.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 16 SEP. 2026

Steinfort, le 16 SEP. 2026



Le bourgmestre



Le secrétaire communal